

# Fiche pratique

## « Le redoublement en France et dans les pays de l'OCDE »

Extraits du futur rapport détaillé « Le redoublement : une aide à la réussite scolaire » (publication Cnesco automne 2014)

La France reste fidèle à la pratique historique du redoublement. Une pédagogie traditionnelle, les faibles contraintes réglementaires, les procédures floues de décision quant aux critères de redoublement, la place essentielle laissée aux parents dans les décisions expliquent la résistance de cette pratique. Pour autant, elle a fortement régressé ces dix dernières années sans que soit mise en place une organisation scolaire permettant d'offrir aux équipes pédagogiques comme aux parents et aux élèves des alternatives crédibles.

### 2014 : un recours massif au redoublement en France

- ⇒ Selon l'enquête PISA de 2012, la France est le 5ème pays de l'OCDE (34 pays) qui fait le plus redoubler ses élèves (28 % des élèves français âgés de 15 ans déclarent avoir déjà redoublé au moins une fois).
- ⇒ Cette contre-performance cache de plus fortes disparités entre les voies (chiffres de la DEPP) :

Voie	Taux d'élèves en retard
2nde générale et technologique	20%
2nde professionnelle	57%
CAP	82%

### Les visages multiples du redoublement

- ⇒ Dans les classes les plus redoublées prédomine un **redoublement stratégique en termes d'orientation, demandé par les parents en vue d'obtenir à terme l'orientation désirée** : 3ème, 2nde, 1ère.
- ⇒ Il existe un usage persistant du **redoublement contre la difficulté scolaire au début des « apprentissages premiers »**. 7 % des élèves redoublent le CP ou le CE1. À l'opposé, au moins dans 1/3 des pays européens, il existe une interdiction de redoubler (appelée « promotion automatique ») au cours des premières années du primaire.
- ⇒ On remarque un **faible usage du redoublement dans l'enseignement professionnel**. Cependant, ces élèves sont, bien souvent, déjà en retard et cette voie est fortement impactée par le décrochage.

### Une pratique en régression, notamment sur les dix dernières années

- ⇒ Si le taux de redoublement demeure élevé en France, il a nettement régressé au cours de la dernière décennie (11 points, PISA 2003 et 2012) ;
- ⇒ Ce recul s'est notamment accéléré pendant ces dix années en ce qui concerne le redoublement stratégique (classes de troisième et de seconde).

## ■ Les mutations du profil des redoublants

La régression du nombre de redoublants et l'évolution du contexte économique ont modifié le portrait-type du redoublant. Toutes choses égales par ailleurs, voici les principaux facteurs déterminants du redoublement aujourd'hui (enquêtes PISA 2003 et 2012) :

- ⇒ **Les garçons redoublent plus que les filles.** Même si la pertinence de ce constat tend à diminuer, être un garçon augmente toujours la probabilité d'avoir redoublé à 15 ans de 47% en 2012 (*versus* 83% en 2003).
- ⇒ **La structure familiale détermine également la probabilité d'avoir redoublé.** Vivre dans une famille monoparentale est associé à une telle probabilité 37 % plus élevée que le fait de vivre avec ses deux parents.
- ⇒ **La durée de la scolarisation en maternelle joue un rôle déterminant dans le redoublement.** Un élève qui est allé « au plus une année » en maternelle a deux fois plus de chances de redoubler. L'influence de ce facteur était moins élevée en 2003, même si elle était déjà importante.
- ⇒ **Le trimestre de naissance a un rôle important.** Être né au premier trimestre plutôt qu'au troisième double, en 2012, la probabilité de redoubler.
- ⇒ **La nationalité n'est désormais plus un facteur discriminant** alors qu'en 2003 un élève dont la langue des parents n'était pas le français avait 79 % de chance supplémentaire de redoubler qu'un autre élève.
- ⇒ **Le niveau d'éducation des parents est un élément déterminant de la probabilité d'avoir redoublé.** Plus les parents sont éduqués, plus les chances d'avoir redoublé à 15 ans sont faibles. En 2012, l'éducation de la mère est plus déterminante que celle du père, en particulier dans les niveaux d'éducation élevés. Ainsi, avoir une mère diplômée du supérieur en 2012 divise la probabilité d'avoir redoublé par presque 3 par rapport à une mère ayant au plus un niveau collège, toutes choses égales par ailleurs. En 2003, l'éducation du père avait une influence plus forte sur la probabilité de redoubler. On interprète ce résultat comme le fruit de l'augmentation importante, dans la décennie 1990, du niveau d'éducation des femmes qui sont les mères des élèves de 15 ans en 2009 et 2012.
- ⇒ **Les conditions économiques, appréhendées par le statut d'emploi des parents (temps plein, temps partiel, chômage), impactent fortement le redoublement en 2012.** Ainsi, un élève dont le père est au chômage ou travaille à temps partiel a deux fois plus de chance d'avoir redoublé qu'un élève dont le père travaille à temps plein. En 2003, le statut professionnel de la mère n'avait pas d'influence. Seul le fait d'avoir un père employé à temps partiel augmentait significativement la probabilité d'avoir redoublé.

**Ces résultats reflètent certainement l'impact de la crise économique des années 2000.** Les difficultés professionnelles des parents semblent avoir pesé sur les performances scolaires de leurs enfants et augmenté le risque qu'ils redoublent.

## ■ Une réglementation du redoublement moins contraignante, en France

Comparativement aux autres pays de l'Union européenne, la législation française apparaît à la fois peu contraignante et peu précise sur de nombreux points (Eurydice 2011).

- ⇒ **Le redoublement est autorisé en France à tous les niveaux d'enseignement, malgré des politiques timides de limitation des redoublements, initiées dès les années 1980, fondées sur la limitation du nombre de redoublements dans chaque niveau d'enseignement, pour chaque élève.**
- ⇒ A l'opposé, certains pays européens pratiquent la promotion automatique. Ils ne sont pas majoritaires. Cependant, dans le primaire, un tiers d'entre eux a interdit cette pratique pédagogique au moins dans les premières années du primaire (Norvège, Islande, Allemagne, Pologne,...).
- ⇒ **En France, les critères du redoublement apparaissent peu définis, particulièrement dans le second degré, comparativement aux autres pays européens. Le redoublement est fondé sur une appréciation générale des performances scolaires des élèves alors que, majoritairement, dans les pays de l'Union européenne, notamment en termes de notation, des critères très précis sont imposés aux écoles.** Moins de 25 % d'entre eux fondent le redoublement, comme la France, sur des critères de décision de redoublement peu déterminés. Cette situation laisse davantage de place à des décisions subjectives et contextualisées.
- ⇒ **La décision de faire redoubler est prise collégalement, ce qui est le cas dans de nombreux pays européens.** Au primaire cette compétence revient au conseil des maîtres tandis qu'au collège et au lycée c'est le chef d'établissement, sur proposition du conseil de classe, qui prend la décision (comme en République tchèque, Danemark, Ecosse, Angleterre).
- ⇒ **Le poids des parents est central par rapport aux autres réglementations européennes.** Ils peuvent en effet faire appel des décisions des établissements scolaires tant dans le primaire que dans le secondaire. Dans les classes liées à l'orientation, le redoublement est accordé de droit en cas de demande des parents.

Au final, cette procédure, peu définie dans ses critères de décision, recouvre des étapes multiples autorisant des interventions parentales plus efficaces, ce qui explique aussi le recours massif à cette pratique.

## ■ Les effets du redoublement

Jusqu'au début des années 2000, les chercheurs mettent en évidence unanimement des effets négatifs du redoublement, notamment sur les résultats scolaires, sur le court et le long terme.

⇒ **Au mieux, le redoublement n'a pas d'effet ou il s'avère dans bien des cas nocif pour la réussite scolaire des élèves, pour le développement de leur estime de soi et d'autres mesures sociales psychologiques.**

A partir des années 2000, de nouvelles techniques statistiques et économétriques affinent ces résultats et montrent des effets contrastés entre le court et long terme.

⇒ **Dans la majorité des études, le redoublement n'a pas d'effet sur les performances scolaires à long terme.** Quelques études obtiennent des effets positifs à court terme dans des contextes très particuliers (notamment présence d'un programme scolaire spécifique pour élèves redoublants).

⇒ **Le redoublement a par contre toujours un effet négatif sur les trajectoires scolaires et demeure le meilleur déterminant du décrochage.** Il semble également impacter négativement le revenu futur du jeune adulte en agissant comme un signal de faible performance du salarié pour les entreprises.

## ■ Les croyances des enseignants et des parents sur le redoublement

Les recherches montrent que les enseignants et parents restent attachés au redoublement pour de multiples raisons, qui ne sont pas toutes en lien avec la remédiation des difficultés scolaires.

⇒ **Les enseignants et parents considèrent le redoublement comme étant bénéfique.** Ils estiment que faire redoubler un enfant permettra de lui laisser plus de temps pour acquérir compétences et connaissances mais aussi pour gagner en maturité. Selon eux, aussi, le redoublement aurait un caractère incitatif poussant les élèves à travailler de peur de devoir recommencer une année.

⇒ **Les enseignants pensent également que le redoublement est un moyen d'homogénéiser les classes en regroupant les élèves par niveau.**

⇒ **Le redoublement jouerait aussi un rôle de signal envoyé par l'enseignant à ses pairs, et par l'établissement aux autres établissements, aux enseignants et aux parents.** En ne laissant pas passer au niveau supérieur certains élèves, les professeurs manifestent aux collègues qui en ont la charge qu'ils ne sont pas responsables des situations délicates auxquelles ils sont confrontés et comptent ainsi éviter les critiques habituelles sur l'enseignement donné aux élèves dans les classes précédentes.

⇒ Le redoublement peut également être utilisé par le chef d'établissement pour signaler aux parents et aux élèves le niveau d'exigence scolaire qu'il attend de son établissement.

## ■ Le coût du redoublement

⇒ Le Cnesco estime le coût du redoublement, en 2012, à 415 millions d'euros au primaire et 1.15 milliard d'euros dans le secondaire. **Le coût total du redoublement s'élèverait donc à environ 1.6 milliard d'euros . Pour le seul lycée, il est estimé à 690 millions d'euros en 2012.** Ces hypothèses n'incluent que les coûts directs.

## ■ Les alternatives au redoublement dans l'OCDE

### ⇒ **Le rattrapage de fin d'année**

Contrairement à la France ou au Portugal, la quasi-totalité des pays européens offrent aux élèves la possibilité de passer des épreuves supplémentaires (écrites et/ou orales selon le pays) en fin d'année scolaire pour rattraper les cours pour lesquels les notes ont été jugées trop faibles par l'équipe enseignante.

### ⇒ **La promotion conditionnelle**

Un nombre plus limité de pays (Espagne, Autriche, Allemagne,...) a mis en place une stratégie de promotion conditionnelle qui permet à un élève de passer dans la classe supérieure en contrepartie du suivi d'un programme de rattrapage dans la matière pour laquelle ses résultats ont été considérés comme insuffisants.

### ⇒ **Les écoles d'été**

Les écoles d'été permettent aux élèves ayant quelques faiblesses de rattraper leurs lacunes pendant les vacances d'été et de passer un examen en septembre afin de pouvoir être promus. En Italie, par exemple, ce type de programme est devenu obligatoire à partir de 2007 pour les élèves ayant de mauvais résultats.

### ⇒ **Classes multi-âges et looping**

La constitution de classes multi-âges (regroupement des élèves d'âges et de compétences différents) ou la pratique du looping, qui consiste à faire monter l'enseignant avec ses élèves pendant plusieurs années, apparaissent comme des pratiques efficaces pour intégrer les différences individuelles d'apprentissage et de développement dans la pédagogie des enseignants. En 1995, plus de la moitié des classes étaient multi-âges aux Pays-Bas, en Finlande, au Portugal ou en Australie (Song et al., 2009).

### ⇒ **Les interventions dès la maternelle pour limiter le redoublement au primaire**

Des programmes de soutien précoce peuvent être mis en place dès la maternelle afin de prévenir les risques de redoublement et de s'assurer de l'acquisition des compétences et connaissances de base en lecture et en écriture pour pouvoir suivre dans la classe supérieure. L'étude de Smith et al. (2003), entre autres, montre que le programme *Bright Beginnings* en Caroline du Nord permet de mieux préparer les enfants à l'entrée à l'école élémentaire, d'augmenter leurs performances en lecture et mathématiques et de réduire le taux de redoublement.

### ⇒ **La prévention de l'échec scolaire : suivi individualisé et apprentissage coopératif**

La prévention de l'échec scolaire s'appuie sur un suivi individualisé des élèves (avec notamment des pédagogies différenciées développées en intra, ou en inter-classes, déconstruisant le groupe-classe, comme en Finlande ou en Angleterre. Des classes de niveaux scolaires hétérogènes permettent également l'enseignement coopératif et le tutorat entre pairs comme au Japon dans l'enseignement obligatoire. Les relations avec les parents sont particulièrement développées. Ces organisations scolaires sont associées à des performances scolaires de haut niveau dans PISA tant en termes d'efficacité que d'équité scolaires.